

Un projet de ville en pleine évolution

Logements, activités économiques, équipements publics : le projet de ville de Grigny se poursuit à grands pas.

Avec l'établissement d'une convention GPU (grand projet Urbain) en 1994 puis GPV (Grand projet de ville) en 2000, Grigny obtenait de l'État la reconnaissance de la nécessité de bâtir un projet de ville répondant aux besoins liés à l'évolution d'une commune passée du village de 3 000 habitants avant les années 60 à la ville de plus de 25 000 habitants que chacun connaît aujourd'hui.

L'obtention des financements ANRU nous permet chaque année de poursuivre nos programmes d'investissements ; ils correspondent aux engagements que nos partenaires (État, région, département, Europe) avaient pris dans le cadre de la Politique de la Ville. Mais l'accompagnement financier indispensable au bon fonctionnement de ces projets est gravement remis en cause depuis l'année dernière, ce qui nous conduit aujourd'hui à manifester pour exiger de l'État qu'il respecte la totalité de ses engagements et nous attribue des moyens financiers suffisants et durables pour mener à bien notre projet de ville.

Ces trois pages résument les principales réalisations achevées ou en cours de construction : écoles, équipements pour la petite enfance, structures pour la formation et l'emploi, activités économiques, équipements sportifs, logements réhabilités, construits ou reconstruits, maison de quartier, locaux pour les jeunes... toutes indispensables pour mieux répondre aux besoins des Grignois de toutes générations.

SPORT

Le gymnase du centre ville (1)

Partie prenante de l'aménagement du cœur de ville, le futur gymnase répondra aux besoins des habitants des nouveaux logements autour de la Ferme Neuve et apportera des réponses complémentaires aux écoliers, collégiens et associations sportives locales. Les travaux débiteront à l'automne 2006. L'équipement, qui sera livré début 2008, comportera une salle des sports, un dojo pour les arts martiaux (qui se déroulent actuellement dans le gymnase du Haricot à Grigny II) et une salle polyvalente. Il permettra d'accueillir quelque 400 personnes en activité, mais aussi des événements sportifs.

Autre vocation majeure de ce gymnase : doter la ville d'un lieu permettant de développer l'école municipale des sports en l'ouvrant à l'ensemble des jeunes de la ville le soir, les mercredis et durant toutes les vacances scolaires.

AMÉNAGEMENT Un cœur pour toute la ville

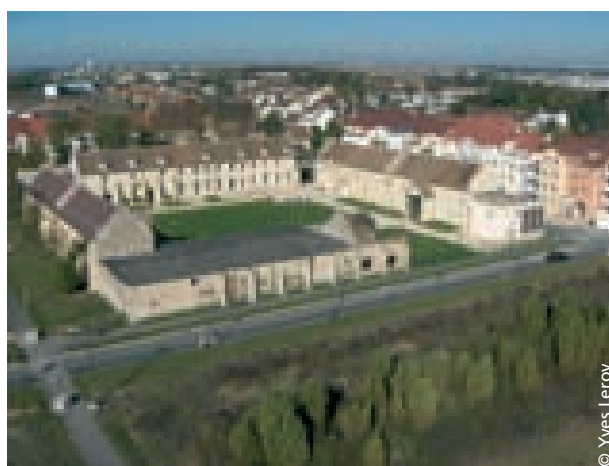


Le cœur de ville prend forme autour de la Ferme Neuve rénovée avec des équipements, de l'habitat diversifié, de nouvelles voies...

Le cœur de ville est la future centralité de Grigny, un espace commun pour tous les Grignois. La Grande Borne y sera reliée par un large accès franchissant l'A6 au pont du Plessis. Un programme de construction d'habitations est actuellement en cours.

L'opération cœur de ville répond à plusieurs objectifs : garantie de mixité de l'habitat, développement des activités commerciales et économiques, implantation d'équipements publics y compris des activités de loisirs tout en favorisant les transports en commun.

Le tout dans un environnement équilibré doté de circulations douces et d'espaces verts, à l'instar des Jardins de la Ferme qui jouxtent la Ferme Neuve.



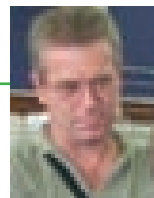
Autour de la Ferme Neuve, qui accueille des services administratifs de la ville, la future centralité de Grigny se construit jour après jour.



La Grande Borne y sera reliée par un large accès franchissant l'A6 au pont du Plessis.



Pierre El Ghandour, président de l'Union sportive grignoise



Toujours heureux de trouver un espace supplémentaire pour la pratique sportive, je suis ravi de la perspective de l'ouverture du nouveau gymnase du centre ville. Intégré dès le départ dans l'équipe ayant fait les démarches d'appel d'offres, j'espère que celui-ci répondra aux nombreuses attentes de la population, des associations ainsi que du collège Sonia De-launay.

Un projet de ville en pleine évolution

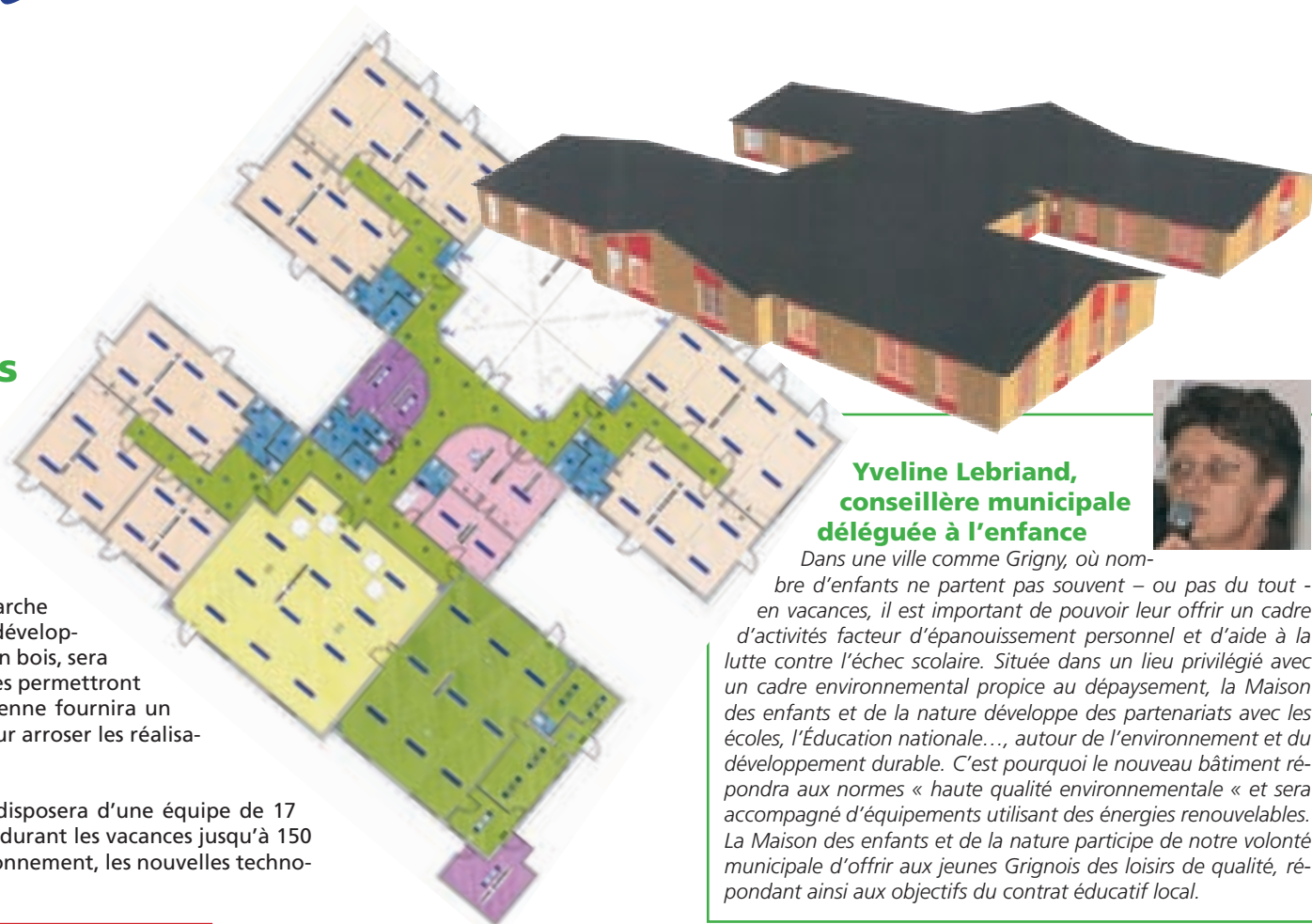
ENFANCE

Une nouvelle maison des enfants et de la nature (2)

Face aux plans d'eau, adossée au bois du Clotay et proche de l'actuel centre de loisirs, la nouvelle Maison des enfants et de la nature est en cours de réalisation. Sa livraison est prévue pour début 2007.

La conception du projet s'inscrit dans une démarche HQE (haute qualité environnementale) pour le développement durable. La maison, dont la structure est en bois, sera chauffée également au bois ; des panneaux solaires permettront la production d'eau chaude sanitaire et une éolienne fournira un peu d'électricité, l'eau de pluie sera récupérée pour arroser les réalisations pédagogiques.

La nouvelle Maison des enfants et de la nature disposera d'une équipe de 17 personnes qui accueillera sur le temps scolaire ou durant les vacances jusqu'à 150 enfants pour des activités liées à la nature, l'environnement, les nouvelles technologies, les arts plastiques...



Yveline Lebriand, conseillère municipale déléguée à l'enfance



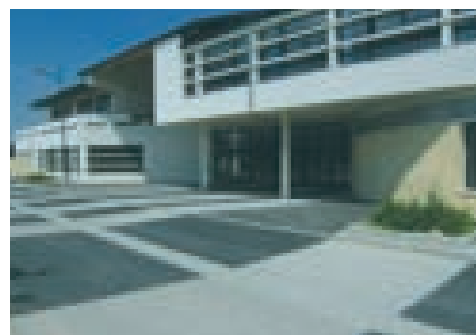
Dans une ville comme Grigny, où nombre d'enfants ne partent pas souvent – ou pas du tout – en vacances, il est important de pouvoir leur offrir un cadre d'activités facteur d'épanouissement personnel et d'aide à la lutte contre l'échec scolaire. Située dans un lieu privilégié avec un cadre environnemental propice au dépaysement, la Maison des enfants et de la nature développe des partenariats avec les écoles, l'Éducation nationale..., autour de l'environnement et du développement durable. C'est pourquoi le nouveau bâtiment répondra aux normes « haute qualité environnementale » et sera accompagné d'équipements utilisant des énergies renouvelables. La Maison des enfants et de la nature participe de notre volonté municipale d'offrir aux jeunes Grignois des loisirs de qualité, répondant ainsi aux objectifs du contrat éducatif local.



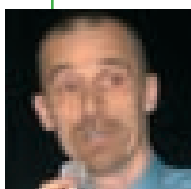
ENSEIGNEMENT

Le nouveau groupe scolaire Dulcie-September/Angela Davis (3)

Le nouveau groupe scolaire est situé rue des Jardins de la Ferme Neuve en face du collège Sonia Delaunay ; il vient compléter l'environnement « enseignement » à proximité des nouveaux logements réalisés près de la Ferme Neuve. Le groupe abrite, sur 2 200 m², six classes de la maternelle



le Angela Davis et neuf classes de l'école élémentaire Dulcie September. Aux classes s'ajoutent une salle de restauration, une bibliothèque, une salle d'informatique et un cabinet médical. Dans le souci de pérenniser le caractère des anciens bâtiments de Grigny, la base des murs a été réalisée en pierre meulière.



Pascal Troadec, maire adjoint chargé de l'éducation

Quoi de plus normal que de permettre à l'ensemble des enfants de la commune d'accéder à des conditions d'étude de qualité. Pourtant, ce droit fondamental nécessite une énergie de tous les instants. Construction d'écoles permettant de scolariser tous les enfants, équipement de ces établissements en mobilier, fournitures, moyens informatiques, personnels pour entretenir les locaux, assister les enseignants (ATSEM), animer les accueils périscolaires, développer le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS), transports pour les activités sportives et les sorties... La tâche est immense. Sans oublier les contacts avec l'Éducation nationale pour que les moyens humains, enseignants, assistants d'éducation, personnels spécialisés (RASED, par exemple) soient au rendez-vous, et remplacés en cas d'absence ou de maladie. Heureusement, tous ces efforts déployés par la municipalité, aux côtés des enseignants et parents d'élèves, trouvent souvent la meilleure des satisfactions : la joie et l'épanouissement des enfants.

LOISIRS

L'aménagement des lacs (4)

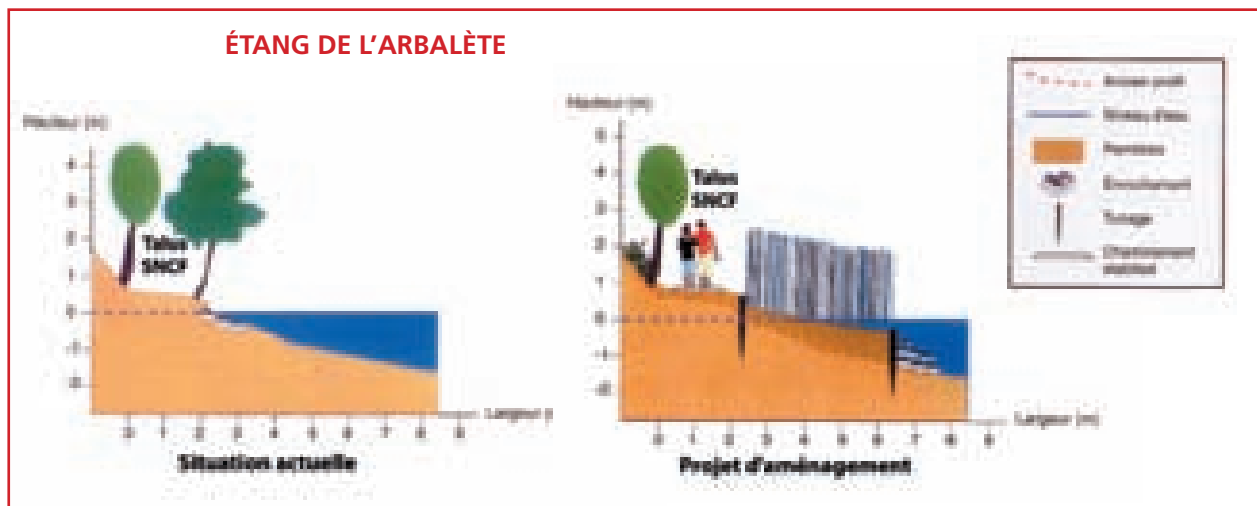
Pour mener à bien l'aménagement de l'environnement des plans d'eau, la ville de Grigny travaille en partenariat avec la communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne. Deux aires, ayant chacune leur fonction, sont distinguées : l'une consacrée aux sports nautiques ; l'autre, dont le naturel est à préserver, est dédiée aux promeneurs et pêcheurs.

La zone naturelle est constituée des étangs de la place Verte, de la Plaine Basse et de l'Arbalète. Son aménagement repose sur l'accroissement des facteurs écologiques : restaurer et entretenir la végétation tant en terre que dans l'eau, aménager des frayères pour les poissons, préserver des aires de nidification, favoriser la circulation de l'eau entre les lacs. Puis, sans déparer le paysage, mettre en place quelques structures légères pour les promeneurs.



Bernard Mardon, conseiller municipal

Ce programme de réhabilitation et de valorisation s'inscrit très clairement dans une politique de développement durable. Par son étonnante diversité floristique et faunistique - denrée de plus en plus rare en milieu urbanisé -, ce patrimoine contribue à un certain équilibre de la biodiversité, vitale pour l'espèce humaine. Grigny a pris résolument, non sans fierté, le parti de privilégier les espaces naturels, et ce dans un esprit de plus grande accessibilité des habitants aux divers usages ; Viry-Châtillon pour sa part, ayant pris celui de maintenir et développer les activités nautiques. Une complémentarité et une coexistence rares donc d'autant plus remarquables ! Ainsi, les valeurs de « loisirs, plaisir, respect » sont servies sous l'égide des critères d'équilibre et d'équité au service des populations locale, départementale... et plus car certitude d'affinité.



LA GRANDE BORNE Habitat, équipements et activités

L'ex-rue des Ateliers prolongée (qui va jusqu'à la voie Athéna et le collège Jean-Vilar) est devenue la rue du Minotaure. Voie à double sens, elle rejoindra, à terme, la N 445 et aura l'avantage d'améliorer le stationnement et la tranquillité et de permettre la desserte en transports en commun du quartier.

Bordée par les ateliers relais et l'hôtel d'entreprises, la rue du Minotaure comprend également les deux équipements publics que sont La Caravelle et le centre de formation et de professionnalisation.

La Caravelle (5) : ouverte début 2005, c'est un centre multi-accueil municipal (halte-garderie et mini crèche) pour les enfants à partir de 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Une relation individualisée et des activités adaptées à chaque enfant sont proposées par les professionnels de la petite enfance. L'objectif est que l'enfant s'amuse et découvre des activités collectives. La capacité d'accueil est de 35 enfants, 20 places en régulier et 15 en occasionnel.

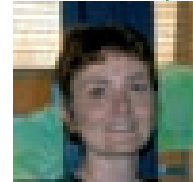
Le Centre de formation et de professionnalisation (6) : son ouverture est prévue pour la fin juin. Cet équipement de 2000 m² répartis sur deux étages comprendra 19 salles de cours de 25 à 60 m², une salle de conférence de 135 m², une salle multimédia de 40 m², une bibliothèque et des bureaux administratifs. Une démarche (HQE (haute qualité environnementale) a été suivie pour cette construction : tri des déchets de chantier, réduction des nuisances acoustiques polluantes, récupération de l'eau de pluie, gestion de l'énergie...



Nathalie Cobeno, directrice de La Caravelle

L'avantage de cette structure est de permettre à l'enfant de passer d'un accueil occasionnel à régulier, si les parents ont trouvé un emploi ou une formation. Accueillir des enfants « occasionnels » permet aux familles d'avoir aussi du temps libre pour elles, de rompre l'isolement en venant ici, d'avoir des conseils sur l'éducation de leur enfant...

Avec 110 familles qui fréquentent La Caravelle pour un accueil occasionnel – et même si un nombre identique attend une place – cette structure répond de son mieux aux besoins des habitants du quartier de La Grande Borne.



Armand Clavier, directeur du Centre de formation et de professionnalisation

Après plusieurs mois de travaux, ce bâtiment, à l'élégance boisée, verra s'im-

planter dans les prochaines semaines l'équipe en charge de son animation ainsi que les divers équipements qui en permettront l'utilisation au service des habitants de la communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne.

L'ambition du centre est d'apporter une réponse efficace et pragmatique à ses utilisateurs. Réponse dont la traduction est dans l'emploi ou l'employabilité, préalable à une insertion sociale durable et réussie.

Lien entre les hommes et les employeurs, le Centre de formation et de professionnalisation proposera aux premiers une palette étendue de services en vue d'une orientation professionnelle, d'acquisition ou de renforcement de compétences professionnelles, mais aussi d'accompagnement vers la création d'activités du tiers secteur (associations, coopératives...). Les employeurs y trouveront des salles de formation équipées, un lieu de rencontre et d'échange d'expériences, des prestations d'accompagnement en gestion des ressources humaines et en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



REPÈRES



LOGEMENT De nouveaux lotissements

De nouvelles opérations immobilières vont être réalisées :

- **le long de la rue Rol-Tanguy (7)** prolongée, des immeubles de logements en location ainsi qu'en accession ;
- **rue de Schio (8)**, dans le secteur du Moulin, un ensemble de maisons individuelles et de petits immeubles collectifs en location-accession sera mis en chantier avec la destruction de l'ancien garage (photo ci-contre).



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE Nouvelles entreprises (9)

Les entreprises s'implantent sur deux secteurs de la ZAC du centre ville au rythme prévu avec :

- du côté Moulin, un garage, deux métalleries, une société de reproduction, un fabricant de portes et fenêtres et le siège social d'une entreprise de BTP ;
- du côté de la Grande Borne, un garde-meubles et, prochainement, une société de mécanique ainsi que deux immeubles de locaux professionnels.

Modification du plan d'aménagement de zone en centre ville DONNEZ VOTRE AVIS

Enquête publique préalable à la modification du PAZ (plan d'aménagement de zone) de la ZAC (zone d'aménagement concertée) centre ville.

Du lundi 19 juin au mercredi 19 juillet, vous pourrez consulter en mairie le dossier concernant la modification du PAZ de la ZAC centre ville : vous consignerez à cette occasion vos observations éventuelles sur le registre d'enquêtes, ou les adresserez par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Monsieur Jehan Eppe, commissaire enquêteur sera présent en mairie, service urbanisme lundi 19 juin de 8 h 30 à 12 heures, mardi 27 juin de 15 à 19 heures et mardi 11 juillet de 14 à 17 heures.

Le rapport et des conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie.

Service urbanisme, mairie de Grigny - 01 69 02 53 53

Cadre de vie-environnement

Les jeunes à l'initiative

Les jeunes de la Maison des enfants et de la nature, des associations Afg, Afase et Grigny Jeunes Espoir, de l'école des sports et du service jeunesse, étaient accueillis à la Ferme neuve mercredi 24 mai en matinée. Ils participaient à une initiative de nettoyage des espaces du Centre ville, se situant dans le cadre de l'opération «*Essonne verte, Essonne propre*» lancée par le Conseil général du 91.

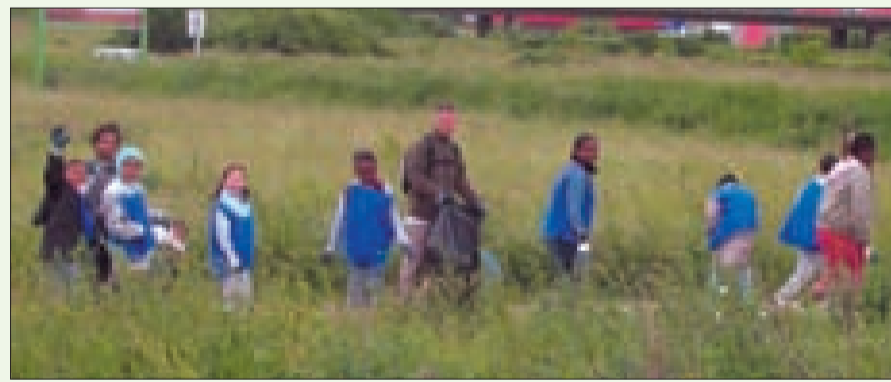
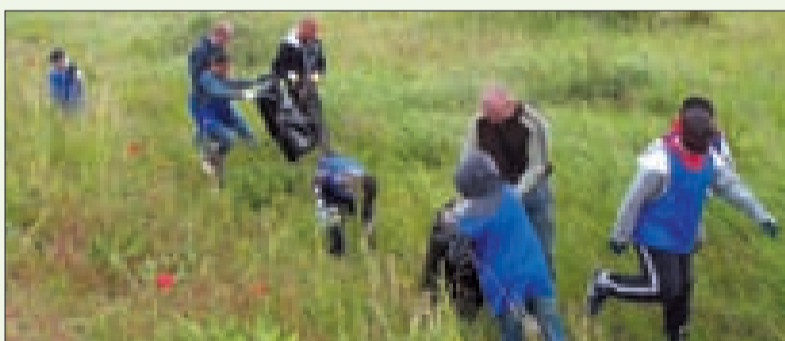
La directrice de la Maison des enfants et de la nature, entourée d'une équipe d'animateurs, précisait aux participants que leur action précédait la plantation de fleurs que leurs parents pourront venir cueillir cet été sur ces emplacements.

Après la distribution de gants et de sacs poubelle, les groupes se partageaient et remplissaient consciencieusement les sacs prévus à cet effet. Ils se rendaient ensuite à proximité du canal devant le collège Sonia Delaunay, pour y déverser des poissons. Le conseiller municipal Bernard Mardon les accueillait en les félicitant pour leur action d'éco-citoyens, bien utile aux Grignois d'aujourd'hui, et qui prépare également le cadre de vie des générations futures.

Après l'effort, le réconfort

Tout ce petit monde, après avoir empoissonné le canal «*propre comme un sou neuf*», s'est rendu au domaine des centres de loisirs (la Satom) près du Potager de l'Arbalète. Ils ont dégusté un pique-nique réconfortant, et participé à une kermesse et des jeux d'extérieur, sous les arbres séculaires du parc, où était aussi installé un stand de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne.

Philippe Rio, adjoint au maire chargé de la jeunesse s'est rendu sur place pour assister à l'initiative organisée par différents services de la Ville, favorisant une mise en relation de jeunes d'âges différents, dans une ambiance des plus harmonieuses.



Le projet Eco-école

L'école Gabriel-Péri reçoit le label national du respect de l'environnement

Le 17 mai dernier, l'Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe accordait le label du respect de l'environnement à l'école du Village Gabriel-Péri. Elle figure parmi les 35 écoles labellisées à l'échelle nationale. C'est une reconnaissance de la qualité du travail éducatif engagé par cet établissement scolaire grignois dans la dynamique du développement durable.

Le label, sanctifiant l'éducation à l'environnement, est délivré chaque année, comme celui du fameux «*Pavillon bleu*» accordé aux plages du littoral. Le travail sur l'environnement de l'école Gabriel-Péri, axé sur un volet scientifique et un volet citoyenneté, avait retenu l'attention du Comité national de pilo-

tage du projet Eco-école. M. Atig, directeur de l'école, s'est félicité de cette distinction qui récompense «*une action éducative entamée depuis des années avec nos élèves de C.P., autour des plantes et du jardinage. Un travail dans lequel s'étaient engagés les enseignants et les élèves, avec l'appui du Maire.*»



Travaux pratiques pour les élèves de Gabriel Péri.

Tous impliqués pour sauver la nature

Au fil de la réalisation du projet, un composteur a été mis en place. «*Les enfants récupéraient, par exemple, à la cantine toutes les épluchures et le marc de café dans la salle des profs pour les déposer dans le composteur. Ils fabriquaient leur propre engrais...*» Globalement les élèves de C.P. ont travaillé sur les plantes et les C.E.1 sur l'eau. Ces activités se sont déroulées en collaboration avec la Maison des enfants et de la nature (MEN).

Les élèves de C.E.2 s'étaient concentrés, sur les déchets qui constituaient le 3^e thème du programme. Enfin, ceux de C.M.1 et C.M.2 avaient entrepris l'étude des énergies renouvelables.